

A partir du 25 août, appeler à la révolte sera illégal, qu'ils disent !

écrit par Christine Tasin | 1 août 2023



Parce qu'ils croient vraiment qu'ils vont nous empêcher de faire la révolution ? Il n'y avait ni tweeter ni facebook en 1789 et pourtant...

<https://www.20minutes.fr/high-tech/by-the-web/4045528-20230717-reglement-europeen-va-vers-censure-reseaux-sociaux-25-aout>